Engagement Individuel de Pension CuraNova

Calcul de la prime déductible fiscalement

Données concernant la société

Nom de la société:

Type: ☐ s.p.r.l. ☐ s.a. ☐ autre:

Numéro d'entreprise Date de création:

Données concernant l'assuré

Nom, prénom: ☐ H ☐ F

Date de naissance: Lieu de naissance:

Rue, n°, boîte:

Code postal, commune:

Tél: Fax:

Email:

Profession:

Etat civil: ☐ marié(e) ☐ cohabitant(e) légal(e) ☐ isolé(e)

Contrôle limite 80%

Rémunération régulière brute annuelle de l'assuré: EUR par an

Avantages de toute nature: EUR par an

Carrière de l'assuré

Carrière au sein de la société

Du à ce jour : salarié/indépendant/fonctionnaire (*)

Du au : salarié/indépendant/fonctionnaire (*)

Du au : salarié/indépendant/fonctionnaire (*)

Carrière hors société (Backservice)

Du au : salarié/indépendant/fonctionnaire (*)

Du au : salarié/indépendant/fonctionnaire (*)

Du au : salarié/indépendant/fonctionnaire (*)

(*) biffer les mentions inutiles

rue des Deux Eglises 33
1000 Bruxelles
–
www.curalia.be

T. 02/735.80.55
F. 02/735.13.06
–
info@curalia.be

IBAN BE62 3101 3895 0061
BIC BBRUBEBB
–
RPM Bruxelles/Brussel RPR

Tweekerkenstraat 33
1000 Brussel
–
0463.745.716

Assurances existantes (****)

Polices auprès de Curalia ☐ oui ☐ non

Polices auprès d'autres sociétés

	Capital acquis (**)	Capital assuré (***)	Prime annuelle (en EUR)	Age au terme
Inami et/ou versement personnel (SANS solidarité):				
Inami et/ou versement personnel (AVEC solidarité):				
Assurance Groupe ou EIP:				
Assurance Dirigeant d'Entreprise:				
Pension libre complémentaire (PLCI) SANS solidarité:				
Pension libre complémentaire (PLCI) AVEC solidarité:				

Prise d'effet envisagée pour le contrat / /

Date probable du premier paiement / /

Fait à le

Signature

Pour la société,

Nom:

Fonction:

Ces informations permettent de calculer la prime déductible. D'autres informations et éléments administratifs (statuts, copie certe d'identité, ...) seront nécessaires pour établir un contrat.

(**) le capital acquis est le capital à l'âge de la pension en cas d'arrêt de paiement des primes futures
(***) le capital assuré en cas de poursuite de paiement des primes jusqu'à l'âge de la pension
(****) en cas d'hésitation contactez Curalia

rue des Deux Eglises 33
1000 Bruxelles
www.curalia.be

T. 02/735.80.55
F. 02/735.13.06
info@curalia.be

IBAN BE62 3101 3895 0061
BIC BBRUBEBB
RPM Bruxelles/Brussel RPR

Tweekerkenstraat 33
1000 Brussel
0463.745.716